



50
ANS

Au service des peuples et des nations.

RAPPORT DE PROGRES

Projet du
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
mandaté par le
Fonds d'Assistance Economique et Sociale d'Haïti (FAES)

Objectif : Création d'emplois d'urgence dans les départements affectés par le cyclone
Mathieu

Début des activités : Janvier 2017

Références du projet :

Nom du Programme : PROGRAMME DE SOUTIEN AU PLAN D'INTERVENTION DANS LE
SECTEUR DE L'HABITAT (SPISH)

Don No.: 2318/GR-HA

Contrat No.: FAES-PNUD/S-001

Projet financé par la Banque Inter-Américaine de Développement (BID)

JANVIER – MARS 2017

Contents

I. CONTEXTE.....	3
II. IMPACT DU CYCLONE MATHIEU.....	3
III. APPROCHE DU PNUD EN MATIERE DE REPONSE AUX CRISES.....	4
IV. CONTEXTE DE L'INITIATIVE :	5
V. RÉSUMÉ DU PROJET	6
VI. LANCEMENT DU PROJET.....	6
VII. RESULTATS ATTEINTS À DATE :	7
VIII. DÉFIS ET DIFFICULTÉS.....	9
IX. LEÇONS APPRISES, BONNES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS	9
X. PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS.....	11
XI. Points de contacts	16
a. PNUD	16
b. FAES.....	16

I. CONTEXTE

Le 4 octobre 2016, le cyclone Mathieu, une tempête de catégorie 4 avec des vents soutenus de 235 km/h, a violemment frappé Haïti et a causé la plus grande urgence humanitaire du pays depuis le tremblement de terre de 2010.

Le cyclone a causé des inondations et des glissements de terrain, des dommages aux infrastructures routières et aux bâtiments, ainsi que des pénuries d'électricité et d'eau. Les départements les plus touchés sont Grand'Anse, Sud, Nippes et Sud-Est. Les départements de l'Ouest et du Nord-Ouest sont également touchés.

Selon le rapport de l'Évaluation Post- catastrophe (PDNA) près de 2.1 millions de personnes ont été affectées, plus de 428,000 exploitants agricoles (2 millions de personnes) touchés et décapitalisés. 49% des personnes affectées par le passage du cyclone sont des femmes. Un impact total est estimé à 32% du PIB à prix courant (pertes au 10% du PIB) et un ralentissement de la croissance économique qui devrait s'élever à d'environ 1.9% en 2017 et 2018 (principalement dû aux dégâts du secteur agricole).

L'impact de Mathieu a été dévastateur, en raison des vulnérabilités préexistantes, notamment en matière de risques naturels (vulnérabilité physique), de fragilité socio-économique et d'instabilité politique. Haïti est en effet un des pays les plus à risque dans le monde, il occupe le 14e rang sur 191 dans le classement INFORM 2017 ; le 3e rang sur 187 dans le Global Climate Risk Index 2016 ; et 21e sur 171 dans l'indice mondial du risque 2015. Alors que les séquelles tremblement de terre de 2010 sont toujours visibles, la pauvreté et la dégradation de l'environnement demeurent les plus grands obstacles au développement du Pays. Haïti reste le pays le plus pauvre des Amériques et un des pays les plus pauvres du monde (avec un PIB/habitant de 846 \$ US en 2014). Il occupe le 163e rang sur 188 sur l'indice de développement humain de 2015 (IDH).

Le revenu national brut par habitant (à parité de pouvoir d'achat) est de 1,730 \$, alors que la moyenne pour la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes est de 14,098 \$ (Banque mondiale 2014). Haïti est l'un des pays les plus inégaux au monde, avec un coefficient de Gini de 0,61 à partir de 2012.

II. IMPACT DU CYCLONE MATHIEU

L'impact du cyclone Mathieu a été sévère. Premièrement, les fortes pluies et les glissements de terrain ont endommagé les infrastructures, rendant les routes infranchissables, détruisant les ponts sur les voies d'accès critiques et perturbant les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les activités du secteur privé. Le cyclone a également compromis les niveaux de sécurité alimentaire des populations. L'évaluation de la sécurité alimentaire d'urgence (EFSA) révèle que 806,000 personnes sont touchées par un « niveau extrême » d'insécurité alimentaire, nécessitant une aide alimentaire urgente.

Deuxièmement, le cyclone Mathieu a chassé un grand nombre de personnes de chez elles, affectant les infrastructures socio-économiques critiques. La Direction de la Protection Civile (DPC) indique que jusqu'à 90 pour cent des maisons ont été détruites dans les zones les plus touchées. Les entreprises, les écoles, les bâtiments publics et les services essentiels ont également été détruits. Les débris et les déchets solides, les maisons effondrées, les toits, les arbres tombés, et les latrines détruites constituent toujours une grave menace pour la vie des communautés, tout en entravant l'accès humanitaire aux populations dans le besoin, notamment dans les régions éloignées.

Le cyclone Mathieu représente une grave menace pour la santé publique. Le pays est confronté à une augmentation du nombre de cas de choléra. Des cas suspects de cholera ont été signalés dans les départements du Sud et de la Grand'Anse. Des centres de traitement du choléra ont été détruits et les fortes pluies à travers le pays créent un risque élevé de propagation de la maladie. Outre le choléra, il existe de nombreuses autres maladies d'origine hydrique qui constituent une menace car elles pourraient affecter des milliers de familles et d'enfants déjà en danger dans tout le pays.

III. APPROCHE DU PNUD EN MATIERE DE REPONSE AUX CRISES

Le PNUD facilite le relèvement en combinant le rétablissement communautaire et l'injection de ressources financières au niveau des ménages, par la création d'emplois d'urgence dans la gestion des débris, la reconstruction et/ou la réhabilitation des infrastructures communautaires. Cette approche de relèvement répond non seulement aux besoins immédiats des régions touchées pour une réponse rapide, mais crée également des conditions favorables à un relèvement à long terme, promouvant la résilience aux chocs multiples (y compris les catastrophes naturelles) et le développement durable. Cette approche souligne la nécessité de faire le lien entre les efforts de secours et les actions de relèvement et de développement à plus long-terme.

En réponse au cyclone Mathieu, les interventions du PNUD visent aussi à renforcer les capacités de gouvernance à tous les niveaux pour faciliter la planification, la coordination et la mise en œuvre des activités de relèvement (incluant la stratégie de relèvement du PDNA).

L'approche du PNUD est guidée par deux cadres internationaux en matière de relèvement, de réhabilitation et de reconstruction : les résultats du Sommet Humanitaire Mondial tenu à Istanbul en Mai 2016 et le Cadre de Travail de Sendai du 18 mars 2015 pour la Réduction des Risques et des Catastrophes 2015-2030. Dans ce contexte, les Nations Unies se sont engagées à une nouvelle façon de travailler qui répond à la fois aux besoins humanitaires immédiats des populations, tout en réduisant les risques et la vulnérabilité. Les interventions du PNUD visent à « améliorer la préparation aux catastrophes » et à « reconstruire en mieux », en utilisant les opportunités offertes pendant la phase de relèvement. La réduction des risques et des désastres est intégrée dans le relèvement par des mesures telles que l'amélioration de la connaissance des risques, le renforcement des capacités de gouvernance locale et la formation en construction parasismique

et para cyclonique. L'objectif est d'intégrer la reconstruction post-catastrophe dans le cadre plus large de développement économique et social durable des zones touchées.

Cette approche s'inscrit dans le cadre du Plan Stratégique du PNUD 2014-2017 et répond directement aux priorités du Gouvernement d'Haïti. Avec le soutien de la communauté internationale et des agences de l'ONU, le Gouvernement haïtien a élaboré un plan de réponse comprenant notamment la recapitalisation des communautés vulnérables touchées par la crise. Dans ce contexte, le PNUD a élaboré une stratégie de relèvement précoce basée sur une approche communautaire dans les zones touchées pour le rétablissement et le développement des capacités des autorités locales et des communautés afin de mener un processus de récupération résiliente aux risques de catastrophe. Cette stratégie vise à créer les conditions pour le relèvement à long terme, la résilience aux chocs multiples et le développement durable, tout en répondant aux besoins immédiats des régions touchées pour amorcer la reprise. La stratégie met également l'accent sur la restauration immédiate des moyens de subsistance par l'emploi d'urgence, la gestion des déchets et la réhabilitation des infrastructures communautaires et agricoles ainsi que par des formations pour la diversification des moyens de subsistance et la création de revenus dans l'agriculture et d'autres chaînes de valeur productives.

IV. CONTEXTE DE L'INITIATIVE :

En réponse au cyclone Mathieu, dans le cadre de sa stratégie de relèvement Post Mathieu, le PNUD a alloué des fonds propres afin de lancer les premières activités de cash for work dans les zones les plus touchées. Cette allocation qui a permis la mise en place immédiate d'un programme d'emplois d'urgence dans les régions les plus touchées. Sur la base de ces premiers résultats, une entente a été trouvée entre le PNUD et la Banque interaméricaine de développement (BID) pour étendre le programme d'emplois d'urgence à d'autres départements gravement touchés avec un budget total de 1,995,000 US\$.

La stratégie était de permettre la création d'emplois d'urgence afin de restaurer immédiatement les moyens de subsistance et de faciliter un accès aux possibilités de revenus pour la population touchée. Il s'agissait avec ces emplois d'urgence de contribuer à la gestion des débris et déchets et la réhabilitation des petites infrastructures communautaires. Ces activités initiales s'intègrent dans le Programme de relèvement Post Mathieu du PNUD, qui s'élève à USD 29 millions sur 3 ans et vise à :

1. Renforcer les capacités nationales et locales de planification, de gestion, de suivi et d'évaluation des efforts de redressement post-Mathieu
2. Restaurer les capacités productives et humaines et les moyens de subsistance pour permettre une reprise économique résiliente des communautés affectées
3. Soutenir les communautés dans les efforts de relèvement à plus long terme, en assurant une plus grande résilience aux risques climatiques et aux catastrophes

V. RÉSUMÉ DU PROJET

Le 16 décembre 2016, un accord de partenariat a été signé entre le PNUD et le FAES pour la mise en œuvre d'un projet de 3 mois devant débuter le 16 janvier 2017 et terminer le 16 avril 2017.

Dans le cadre de ce projet, le PNUD étend les activités de relèvement dans les communes ciblées par le FAES **en combinant le rétablissement communautaire et l'injection de ressources financières au niveau des ménages, par la création d'emplois d'urgence dans la gestion des débris, la reconstruction et/ou la réhabilitation des infrastructures communautaires**, en s'appuyant sur la méthodologie « argent contre travail » (Cash for Work). Les équipes du projet fournissent une assistance technique aux Mairies et aux Associations de 12 communes en vue de créer jusqu'à 28,266 emplois de courte durée sur une période de 10 jours ouvrables dont au moins 40% devraient être occupés par des femmes.

Les communes suivantes des départements du Sud et Grand'Anse ont été ciblées : Abricots, Anse d'Hainault, Beaumont, Bonbon, Chambellan, Dame Marie, Jérémie, Les Irois, Moron, Chardonnières, Les Anglais et Tiburon.

VI. LANCEMENT DU PROJET

Etant donné les objectifs communs du FAES et du PNUD dans la réponse au cyclone Mathieu et afin de soutenir les départements touchés et venir en aide aux populations affectées, les deux institutions ont décidé de collaborer étroitement pour assurer la bonne exécution du projet et favoriser des synergies opérationnelles aux niveaux central et local, pour cela, un atelier de lancement a été tenu le 27 décembre 2016 et une feuille de route a été élaborée. Un rapport de lancement et la requête de paiement de la première tranche de 30% ont été soumis par le PNUD au FAES le 30 décembre 2016.

Le FAES et le PNUD ont décidé au cours de cet atelier, de modifier la couverture géographique du projet et de toucher un nombre égal de communes dans chaque département, en priorisant les communes où il n'y avait pas encore d'activités de cash for work et peu d'opérateurs humanitaires. Ainsi, les communes d'Abricots, Anse d'Hainaut et Dame Marie ont été changées au profit de 3 nouvelles communes du Sud : Port- à -Piment, Côteaux et Roche à Bateaux et les communes de Bonbon et Beaumont (où le PNUD avait déjà des activités de C4W en cours) au profit des communes de Corail et Roseaux.

Les premières activités du projet ont été lancées le 27 janvier 2017 dans la commune de Tiburon, département du Sud avec la signature de 6 accords de 100,000.00 US\$ chacun entre le PNUD et les Mairies des communes de Chardonnières, Les Anglais, Tiburon, Port- à - Piment, Côteaux et Roche à Bateaux pour la création de 11,550 emplois de 10 jours avec au moins 40% de femmes.

Le 7 mars 2017, les activités ont été lancées dans le département de la Grand'Anse, avec la signature de 6 accords de 75,000.00 US\$ entre le PNUD et les Mairies de Jérémie, Les Irois,

Chambellan, Moron, Roseaux et Corail pour la création de 8.724 emplois de 10 jours avec au moins 40% de femmes.

Le 13 mars 2017, le premier paiement de 30% du budget du projet a été fait par la BID sous la demande du FAES suite au rapport de lancement et la requête de paiement soumis par le PNUD au FAES le 30 décembre 2016 pour un montant total de US\$ 598,500.00.

VII. RESULTATS ATTEINTS À DATE :

Création d'emplois d'urgence et accès aux opportunités de revenus; nettoyage et récupération d'infrastructures communautaires critiques; rétablissement immédiat de la dignité de la population touchée.

Résultats au 17 avril 2107

- 20,274 emplois journaliers de 10 jours ont été créés à date pour plus de 100,000 ménages dans les départements du Sud et de la Grand'Anse
- Plus de 50% de femmes bénéficiaires dans les différentes communes ciblées
- 100% de femmes dans la commune de Tiburon dans le département du Sud
- 4,800 mètres linéaires de canaux de drainage nettoyés
- 900 mètres linéaires de routes nettoyés
- 10,200 m3 de débris et déchets curés
- 12 accords signés avec les Mairies des communes de Les Anglais, Roche à Bateau, Chardonnières, Côteaux, Port- à - Piment, Tiburon, Jérémie, Les Irois, Chambellan, Moron, Roseaux et Corail
- Un total de US\$ 1,050,000.00 injectés dans les 2 départements répartis comme suit :
 - US\$ 600,000.00 USD dans le département du Sud avec la signature de 6 accords de US\$ 100,000.00 pour la création de 1,925 emplois de 10 jours dans chacune des communes de Les Anglais, Roche à Bateau, Chardonnières, Côteaux, Port- à -Piment et Tiburon
 - US\$ 450,000.00 dans le département de la Grande Anse avec la signature de 6 accords de US\$ 75,000.00 pour la création de 1,454 emplois de 10 jours dans chacune des communes de Jérémie, Les Irois, Chambellan, Moron, Roseaux et Corail
- Soutien au rétablissement opérationnel de 12 communes (remplacement des matériaux et des équipements clés endommagés)
- Distribution de matériel de protection et d'outils qui sont également utilisés par les communautés pour le redémarrage des activités agricoles :
 - 2500 Pioches
 - 2500 Manches de pioches
 - 2500 Brouettes
 - 750 Machettes
 - 750 Râteaux
 - 500 Haches
 - 4000 Paires de Gants
 - 4000 Bottes (Safety)
 - 500 Sceaux 5 gallon

- 150 Cordes Nylon 6 mm 500 p
 - 144 Masses 5kg
 - 50 Tronçonneuses
 - 300 Limes
- Identification des associations avec lesquelles conclure un partenariat dans le cadre du projet dans les 2 départements : un mapping a été fait des organisations ayant l'expérience du travail en réseau avec les associations et les organisations communautaires de base
 - Sélection des organisations avec lesquelles les accords seront signés en cours sur la base du mapping réalisé
 - Lancement de la troisième et dernière phase des activités de cash for work dans les 2 départements ciblés
 - Création de 7,992 emplois journaliers de 10 jours dans les communes ciblées
 - Distribution du matériel restant aux mairies
 - Initiation de l'évaluation finale du projet de cash for Work

Tableau récapitulatif des dépenses déjà réalisées et des futures dépenses :

nb accords	Partenaires	Dépenses réalisées		Futures Dépenses	
		Nb emplois	Montant	Nb emplois	Montant
1	Mairie Tiburon	1925	\$ 100,000.00		
1	Mairie Les Anglais	1925	\$ 100,000.00		
1	Mairie Chardonnières	1925	\$ 100,000.00		
1	Mairie Côteaux	1925	\$ 100,000.00		
1	Mairie Port à Piment	1925	\$ 100,000.00		
1	Mairie Roche à bateau	1925	\$ 100,000.00		
1	Mairie Jérémie	1454	\$ 75,000.00		
1	Mairie Les Irois	1454	\$ 75,000.00		
1	Mairie Chambellan	1454	\$ 75,000.00		
1	Mairie Moron	1454	\$ 75,000.00		
1	Mairie Roseaux	1454	\$ 75,000.00		
1	Mairie Corail	1454	\$ 75,000.00		
1	Association Tiburon			666	\$ 32,800.00
1	Association Les Anglais			666	\$ 32,800.00
1	Association Chardonnières			666	\$ 32,800.00
1	Association Côteaux			666	\$ 32,800.00
1	Association Port à Piment			666	\$ 32,800.00
1	Association Roche à bateau			666	\$ 32,800.00
1	Association Jérémie			666	\$ 32,800.00
1	Association Les Irois			666	\$ 32,800.00
1	Association Chambellan			666	\$ 32,800.00
1	Association Moron			666	\$ 32,800.00
1	Association Roseaux			666	\$ 32,800.00
1	Association Corail			666	\$ 32,800.00
	Matériel et équipements		\$ 180,000.00		\$ 97,953.00
	Frais opérationnels		\$ 200,000.00		\$ 73,447.00
	Total	20,274	\$1,430,000.00	7,992	\$ 565,000.00

VIII. DÉFIS ET DIFFICULTÉS

Les principaux défis rencontrés dans le cadre de l'implémentation de ce projet sont liés à la gestion des déchets et aux opérations de paie des travailleurs :

Gestion des déchets : Les mairies ne disposent pas de machinerie adéquate pour le transport des déchets, ce qui crée des difficultés pour leur acheminement vers les sites de décharge. En outre, il n'existe pas de système de gestion des déchets dans les communes ciblées et la majorité des sites de décharge ne sont pas conformes aux normes environnementales minimales. Les déchets sont entassés près des points d'eau avec des risques de contamination des eaux, ce qui pose d'importants risques en termes de santé publique. C'est pourquoi, dans certaines communes, les activités de curage et de nettoyage ont été réorientées en activités de tri afin de réduire au maximum le volume de déchets à être disposés ou traités. Ce fut le cas dans les communes de Moron et de Jérémie.

Opérations de paie : La présence limitée dans les régions d'opérateurs pouvant réaliser des opérations financières d'envergure et l'inaccessibilité de certaines sections communales très reculées (les travailleurs de ces sections communales n'ont pas pu se rendre au point de distribution pour recevoir leur argent) a occasionné quelques délais dans la réalisation du payroll qui ont été source de tensions au sein des communautés. Il n'existe que 3 caisses populaires reconnues et membres de l'Association Nationale des Caisses Populaires Haitiennes (ANACAPH) et de la Fédération Le Levier dans la Grand'Anse : La Caisse Populaire Concorde (CPC) desservant la commune d'Anse d'Hainault, CAPAJ (Caisse Populaire pour l'Avancement de Jérémie) desservant la commune de Jérémie et certaines communes limitrophes et la Caisse Populaire de Dame Marie, qui couvre Dame Marie et ses environs. Pour organiser la paie dans les communes les plus éloignées telles que Roseaux et Corail, d'autres opérateurs tels que Fonkoze, quoique moins compétitifs en termes de coûts de transaction par rapport aux caisses populaires ont été sélectionnés.

IX. LEÇONS APPRISSES, BONNES PRATIQUES ET RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'évaluation en temps réel réalisée par l'expert Cash recruté à cet effet, plusieurs enseignements ont été tirés de la mise en œuvre du projet et de bonnes pratiques ont été identifiées et adoptées afin d'améliorer la mise en œuvre des activités de C4W :

Leçon 1 : Le C4W peut améliorer l'autonomisation des femmes et l'équité de genre

Au moins 40% de femmes ont été recrutées pour les activités de C4W. Le C4W est traditionnellement une activité d'hommes et depuis toujours la plus grande part de la main d'œuvre recrutée dans le cadre des activités de C4W est masculine. L'imposition d'un quota minimum de 40% de femmes dans les activités de C4W à créer une nouvelle dynamique : de plus en plus de femmes s'intéressent à ces activités et y travaillent activement et l'approche est répliquée par d'autres opérateurs. Cela contribue à l'autonomisation des femmes et l'équité de genre dans la réponse post catastrophe.

Recommandation 1 : Poursuivre la pratique de recruter un quota minimum de 40% de femmes dans toutes les activités de Cash for Work

Leçon 2 : Il est nécessaire d'harmoniser les taux de rémunération pour que le C4W ne perturbe pas le marché du travail.

Le manque d'harmonisation en ce qui a trait à la rémunération des travailleurs perturbe le marché du travail dans certaines communes où des opérateurs offrant moins que le salaire minimum de 275HTG/jour ont eu des difficultés à recruter.

En vue d'harmoniser le taux de rémunération journalière, un état des lieux est en train d'être établi par le Groupe Cash de l'Equipe humanitaire pays, sous le leadership du Ministère des Affaires sociales et du travail.

Recommandation 2 : S'aligner sur la directive du Ministère des Affaires Sociales et du Travail sur le salaire minimum journalier pour les activités de Cash for Work dès qu'elle aura été communiquée officiellement.

Leçon 3 : Le système de paie des travailleurs doit être le plus efficace et efficient possible

Les caisses populaires /coopératives sont une bonne option/solution dans les milieux ruraux en Haïti, car plus compétitives en raison de leur faible de taux de transaction. Cependant leur présence est limitée dans les départements ciblés a obligé le PNUD à avoir recours à d'autres opérateurs.

Recommandation 3 : Privilégier les caisses populaires dans les activités de cash for work dans les milieux ruraux, car plus compétitives.

Leçon 4 : L'identification des sites d'intervention doit être faite sur la base d'une évaluation préliminaire

Une rapide évaluation des dégâts et des besoins immédiats en termes de réhabilitations au niveau des communes est nécessaire afin d'aider dans l'identification et la priorisation des sites d'intervention par les mairies et les communautés pour les activités de C4W

Recommandation 4 : S'assurer que l'identification des sites d'intervention soit faite sur la base d'une évaluation préliminaire des dégâts et des besoins immédiats en termes de réhabilitations au niveau des communes avant de lancer les activités de cash for work

Leçon 5 : Le C4W peut contribuer au renforcement des capacités locales

Le fait d'impliquer les autorités locales, les associations et les organisations communautaires de base dans la mise en œuvre des activités de C4W peut contribuer à renforcer leurs capacités dans planification, la gestion et la coordination des activités d'urgence et/ou de relèvement.

Recommandation 5 : Faire un plaidoyer auprès des autres opérateurs pour la réplification de l'approche participative avec les Autorités locales ou les associations de base dans les activités de C4W.

Leçon 6 : Il faut prioriser une approche Inclusive dans le C4W

C4W peut exclure les couches n'ayant pas les capacités requises pour les travaux C4W (Labour-poor households, Demographically or health vulnerable, handicapés, personnes âgées).

Recommandation 6a : Recruter les couches n'ayant pas les capacités requises pour les travaux C4W en tant que superviseur ou contrôleur, des positions qui n'exigent pas de force physique ou beaucoup de déplacement.

Recommandation 6b. Compléter le cash for work par des cash transferts pour une approche plus inclusive qui touche toutes les populations affectées, y compris les personnes qui ne seraient pas en mesure de faire du C4W.

Leçon 7 : Il faut affiner le ciblage des bénéficiaires par des méthodologies adaptées et objectives

La sélection des bénéficiaires par les autorités locales, les associations et les organisations communautaires de base sur la base des critères de vulnérabilité et de ciblage géographique peut occasionner des biais et ne pas atteindre la population la plus affectée et vulnérable.

Recommandation 7 : Utiliser une approche plus objective pour la sélection des bénéficiaires afin d'éviter les biais et de s'assurer d'atteindre la population la plus affectée et vulnérable (Fusionner l'approche Kiosque : une méthodologie qui permet à la population de venir se faire enregistrer dans des points fixes prévus à cet effet, comme par exemple les églises, les mairies, les écoles, etc. et l'approche Porte à Porte : une méthodologie qui permet le recensement complet et global de la population par un enregistrement fait au porte au porte par des agents recrutés à cet effet).

X. PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS

Selon l'Évaluation des besoins post-catastrophe et d'autres évaluations subséquentes, les impacts du cyclone Mathieu sont particulièrement graves dans les secteurs de la sécurité alimentaire, du logement et de la santé. Le cyclone a frappé en pleine saison agricole, détruisant la deuxième récolte principale et réduisant à néant les revenus agricoles potentiels, ce qui a exacerbé les besoins alimentaires dans les départements sinistrés. Des écarts de consommation persistants risquent d'accroître la malnutrition aiguë dans les zones touchées.

Le cyclone a eu des répercussions importantes sur le bien-être socioéconomique de la communauté et sur ses ressources vitales, comme l'agriculture, la pêche et les activités commerciales à petite échelle, tant formelles qu'informelles. Si l'injection immédiate d'espèces était essentielle pour aider la population affectée à faire face à ces besoins urgents post-catastrophe, maintenant il est nécessaire d'appuyer la réhabilitation durable des moyens de subsistance. Le rétablissement de l'économie locale et l'accès au revenu sont une priorité pour les communautés affectées.

Les évaluations suggèrent également que les inégalités entre les sexes qui existaient avant la crise pourraient être exacerbées par les conséquences du cyclone, avec un risque accru de violence à l'égard des femmes.

La violence sexiste a été identifiée comme un problème majeur par les personnes vivant dans les refuges, tandis que les femmes des communautés touchées ont exprimé des préoccupations concernant l'insécurité générale et les contraintes à leur liberté de mouvement. L'accès aux services et aux opportunités de subsistance tenant compte des différences femmes-hommes reste cependant limité.

Le rapport d'Évaluation post-catastrophe (PDNA) recommande surtout de renforcer le lien entre l'humanitaire et le développement et de soutenir la capacité des institutions nationales pour la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles afin de réduire les vulnérabilités futures à travers des activités structurantes et de plus long terme telles que :

- Relance économique (production agricole/pêche, commerce/tourisme) et renforcement des moyens d'existence des populations touchées ;
- Réparation/reconstruction des maisons;
- Rétablissement des services sociaux : hôpitaux/postes de santé, écoles, et approvisionnement d'eau potable ;
- Rétablissement de l'infrastructure routière, électrique et d'assainissement ;
- Restauration environnementale et amélioration des capacités de gestion des risques.

Conformément aux engagements du Sommet humanitaire mondial et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes, la réponse au cyclone devrait être considérée comme une occasion de reconstruire en mieux et de promouvoir le développement durable, en renforçant la résilience de la population aux risques naturels, au changement climatique et aux chocs économiques. Le processus de reconstruction doit être basé sur une bonne connaissance des risques et répondre aux besoins critiques en matière de protection de l'environnement.

Donc, pour une réponse efficace et pour aider les communautés à se redresser de façon plus durable et plus résiliente aux futurs aléas, y compris à reconstruire les systèmes endommagés, il faut l'intégration d'une approche de la réduction des risques de catastrophe dans le relèvement sur la base d'une évaluation complète des risques. La planification du relèvement devra être renforcée par le recours à la cartographie des risques multi-aléas, qui permet d'identifier les zones les plus exposées, les vulnérabilités économiques et sociales, l'impact environnemental, les insuffisances des capacités institutionnelles et les problèmes de gouvernance. L'évaluation des risques est un outil précieux pour déterminer les emplacements, les communautés et les groupes qui seraient potentiellement les plus exposés aux vulnérabilités aggravées.

En outre, une attention particulière devra être donnée aux aspects environnementaux. Les défis de la préservation des écosystèmes et de la prévention de la dégradation des aires protégées doivent être pris en compte dans les efforts de relèvement. Les dommages au socle de ressources naturelles provoqués par l'ouragan abordés à travers des activités complémentaires visant à restaurer les pentes et les bassins hydrographiques et par l'éducation du grand public sur l'importance de l'intégrité de l'écosystème pour préserver les moyens de subsistance et la mise en place d'une résilience à plus long terme. La réduction des risques devra être consolidée par le renforcement des systèmes communautaires d'alerte rapide, en s'appuyant sur des analyses de risque qui tiennent compte de la dimension de genre ainsi que sur des systèmes d'information

hydrologique et météorologique améliorés, des communications ciblées auprès des différents publics et des initiatives communautaires de préparation.

L'accent devra également être mis sur le renforcement des capacités des communautés pour planifier, coordonner et mettre en œuvre des systèmes de gestion des débris et des déchets et pour intégrer des plans d'infrastructure communautaire respectueux de l'environnement dans le processus de relèvement. Une importance particulière devra être accordée au renforcement des capacités locales et nationales à réagir à la catastrophe et à s'en remettre et à se préparer aux aléas futurs.

Pour contribuer à cela, le PNUD a élaboré un vaste programme de relèvement afin de soutenir le relèvement à long terme, la résilience aux chocs futurs et le développement durable, tout en répondant aux besoins immédiats dans les régions touchées. Afin d'atteindre les objectifs fixés, ce programme souhaite renforcer d'une part, la gouvernance en privilégiant les capacités nationales et locales en matière de planification, de coordination et de mise en œuvre liées aux efforts de relèvement. D'autre part, l'accent sera mis sur le travail commun avec les institutions nationales et les partenaires au développement pour garantir le succès du processus de relèvement global dans les régions touchées. Cela implique le renforcement de la coordination entre dirigeants nationaux, les partenaires locaux et internationaux, l'évaluation des besoins post-catastrophe et l'élaboration de plans de relèvement. Le programme portera également sur la restauration des moyens de subsistance par différents moyens pour amorcer rapidement le redressement tout en créant les conditions nécessaires à la mise en place du relèvement inclusif à long terme, de la résilience aux chocs multiples et du développement durable: mesures d'urgence en faveur de l'emploi dans la gestion des déchets organiques et des débris, la réhabilitation des infrastructures communautaires et autres initiatives menées par la communauté ; formations pour la diversification des moyens d'existence ; et génération de revenus issus de l'agriculture et d'autres chaînes productives à court, moyen et long terme. Finalement, il contribuera à l'intégration de la gestion des risques de catastrophe, de l'adaptation au changement climatique et de la résilience environnementale dans la réponse grâce à la cartographie multirisque complète, des 6 plans de prévention de risques et de relèvement existants du département de la Grand'Anse pouvant permettre aux décideurs locaux d'orienter le relèvement à plus long terme tout en accordant aux vulnérabilités l'attention qu'elles méritent et en maintenant les gains du développement face aux aléas ou aux catastrophes naturelles à venir, en s'appuyant sur l'expérience antérieure du PNUD et sur ses partenariats dans les zones touchées. Ce projet, toujours en cours de mobilisation de ressources, s'étale sur 3 ans pour un budget total de 29 millions.

Photos des réalisations



Femmes au travail à Roseaux



Les personnes âgées participent aussi à la reconstruction



Journée de paie dans la commune de Côteaux, département du Sud



Une femme bénéficiaire recevant sa paie à Côteaux

XI. Points de contacts

a. PNUD

Contacts à Port-au Prince :

- i. Rita Sciarra, cheffe de l'unité réduction de la pauvreté
rRita.sciarra@undp.org
- ii. Barbara Calixte, cheffe du Programme Relèvement Post Mathieu
bBarbara.calixte@undp.org

Contacts sur le terrain :

Madeleine Oakes, cheffe de bureau régional/Jérémie
madeleine.oakes@undp.org

b. FAES

- i. Anne Arthur, Consultante auprès de la Direction Générale
amecarthur@yahoo.com; 'anne.arthur@faes.gouv.ht'